Les Bobards d'or: le palmarès 2010

La presse est de moins en moins libre en France

La Fondation Polemia (http://polemia.com/) vient de décerner ses nombreux prix pour distinguer parmi nos journalistes que le monde entier nous envie les plus honnêtes, les plus intègres, ceux dont la déontologie professionnelle est la plus accomplie.

Prix des ciseaux d'or: Jean-Marc Pillas médiateur de l'information sur TF1et défenseur de la censure.

Prix du bobard d'or: David Pujadas le Lucky Luck du PAF et de France 2 qui sort les scoops plus vite que son ombre. Alain Juppé s'en souvient encore.

Prix du maître à penser: **Dominique Wolton** directeur de recherche au CNRS qui a déclaré: "Les musulmans sont en Europe depuis toujours" et "La France doit s'adapter au droit islamique"

Prix du journaliste judiciaire: Stéphane Durand-Souffland chroniqueur au journal Le Figaro et excusez du peu président de l'association des journalistes judiciaires. Il est promu à ce prix avec un score à la soviétique pour son article sur le meurtre de Jean-claude Irvoas à Epinay sur seine qui est un chef d'oeuvre d'ignominie et qui est cité dans la vidéo.

Voici le compte-rendu de la cérémonie empruntée au site novopressparis incluant une vidéo.

http://www.dailymotion.com/video/xd3iwl_ceremonie-des-bobards-d-or-les-laur_news

<u>novopressparis</u> — 20 avril 2010 — Le Bobard d'or de la télévision vient d'être attribué à David Pujadas, qui l'emporte sur sa rivale, la présentatrice du journal de 20 heures de France 2, Laurence Ferrari, elle aussi en compétition, et qui avait été plébiscitée par les internautes. Mais, coup de théâtre, la salle a voté massivement pour Pujadas et Jean-Yves Le Gallou, maître-d'œuvre de la cérémonie, en adepte de la démocratie directe, s'est plié à la décision du public.

La présentatrice du journal de 20 heures de TF1 avait été sélectionnée pour la diffusion, le 3 avril 2009, d'images biaisées au sein d'un reportage centré sur le vote du projet Hadopi. Les images en question montraient l'hémicycle de l'Assemblée nationale plein à craquer, alors qu'en réalité, lors du vote en question, il était occupé par 16 députés seulement

Le public a jugé que cette petite entorse avec la réalité était moins grave que celle commise par David Pujadas. Le 28 décembre 2009, France 2 diffuse dans ses journaux des 13 et 20 heures des images pour illustrer les commentaires du présentateur David Pujadas. Au lendemain de la réélection du président iranien Mahmoud Ahmadinejad, de nombreuses manifestations antigouvernementales se déclenchent dans le pays, notamment à Téhéran, pendant plusieurs jours. Alarmistes, les médias occidentaux décrivent la brutalité de la répression par les policiers. Des images fortes circulent. Elles montrent assez bien la gravité de la situation. France 2 n'échappe pas à la règle.

Durand-Souffland, président de l'Association des journalistes judiciaires, était en compétition avec deux de ses confrères de La Dépêche du Midi et deux autres du Monde. Le chroniqueur judiciaire du Figaro, longtemps devancé par Charles Noël, de La Dépêche, qui avait écrit que l'abattage selon le rite halal « permet entre autres une plus grande hygiène et moins de souffrance pour l'animal » (sic!), a finalement obtenu la place d'honneur, la première, qui lui revenait.

Il doit ce succès à un article qu'il a écrit dans Le Figaro du 2 janvier 2010 lors du procès en appel des meurtriers de Jean-Claude Irvoas, tué le 27 octobre 2005 durant les « émeutes du ramadan » à Epinay-sur-Seine alors qu'il photographiait un réverbère. Dans son article, Stéphane Durand-Souffland écrivait que « l'extrême droite avait tenté de récupérer [l'affaire] pour crier au racisme anti-blanc alors que trois des quatre individus concernés sont d'origine européenne ». Une Europe aux frontières bien élastiques puisque les quatre accusés (et condamnés) sont Icheme Brighet, d'origine algérienne ; Samba Diallo, Sénagalais ; Benoît Kusonika, métis de père congolais ; Sébastien Béliny, Français originaire des Antilles.

C'est la deuxième grande surprise de cette soirée des Bobards d'or organisée par la Fondation Polémia. Alors que nul ne doutait du sacre de Bernard-Henri Lévy, à commencer par l'intéressé, c'est Dominique Wolton qui rafle la mise, au titre de sa « désinformation passionnée » et de sa « satisfaction bienheureuse de nourrir de mensonges le délétère air du temps ». Comme pour les autres lauréats, ce sont les internautes, le public et le jury qui ont tranché.

En présentant sa candidature, la fondation Polémia écrivait que « l'acharnement de Dominique Wolton à dire n'importe quoi sur n'importe quel sujet pourrait presque forcer l'admiration tant il illustre une permanente et imperturbable volonté de se situer toujours dans le faux ». On lui doit en effet des grandes et définitives phrases comme « Les musulmans sont en Europe depuis toujours! » ou encore « La France doit s'adapter au droit islamique ».

« Régulièrement ridiculisé en débat par Eric Zemmour, ajoutait Polémia, Dominique Wolton nen continue pas moins d'occuper avec constance et contentement l'espace médiatique pour y débiter, avec le charisme d'un notaire de sous-préfecture, tous les truismes bien-pensants et les poncifs de l'époque. (nécessité de la discrimination positive, inexistence de l'identité française, xénophilie, etc.). »

Dominique Wolton (né le 26 avril 1947) est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit et docteur en sociologie. Son domaine de recherche concerne, au travers de nombreux ouvrages publiés, l'analyse des rapports entre culture, communication, société et politique.